

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 20/12/2023

modifiant l'arrêté du 19 décembre 2023 portant inscription au tableau d'avancement au grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe au titre de l'année 2024

NOR :

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu l'arrêté ministériel NOR : TREK2333607A du 19 décembre 2023 portant inscription au tableau d'avancement au grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe au titre de l'année 2024 ;

Arrête

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe des travaux publics de l'État au titre de l'année 2024 est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de « M. TOUZE (Lionel) » lire « M. TOUZE (Philippe) » et au lieu de M. CONTE (Guy) » lire « M. CONTE (Olivier) ».

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait, le 20/12/2023

Pour le ministre et par délégation,

La sous-directrice des personnels d'encadrement et à statuts particuliers